DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 12.095

L'An deux Mille Douze, le 29 juin 2012, à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

Le 22 juin 2012

Le 22 juin 2012

<u>ETAIENT PRESENTS</u>: M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. PATRUX, M. PRUDENCIO, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES: M. BESSON représenté par M. GIRAUD

M. MEGLIO représenté par M. SIMONNET M. PAVON représenté par M. FILOCHE

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES: M. CAU - M. CHABASSE - Mme DUMAS

Nombre de conseillers en exercice : 33 Nombre de présents : 27 Nombre de votants : 30

Madame Marie DESCHANP a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET: ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS « SOCIAL, JEUNESSE ET FAMILLE »

RAPPORTEUR: Mme CIRAUD-LANOUE

VOTE: UNANIMITE

La Commission « Social, Jeunesse et Famille » qui s'est réunie le 19 juin 2012, a proposé l'attribution de subventions.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- Vu les propositions de la Commission « Social, Jeunesse et Famille »
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

- LE PIED EN COULISSE	1 500,00 €
- LES CALINOUS DU PAYS ROYANNAIS	400,00 €
- AMICALE DES DONNEURS DE SANG	1 100,00 €

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 - Fonction 520

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme, Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 5 juillet 2012

Pour le Député-Maire, Et par délégation Le Premier Adjoint Bernard GIRAUD